

# Froideville fait déplacer le projet de parc du Jorat

**Nature** La Municipalité s'est déclarée opposée au projet. Du coup, ses promoteurs veulent relocaliser le parc, ce qui ne fait pas les affaires du Canton.



Photo d'illustration  
Image: Philippe Maeder

La Municipalité de Froideville vient de déposer un sacré caillou dans la chaussure du projet de Parc naturel périurbain du Jorat (PNJ). Invitée à se prononcer sur les limites proposées, elle a annoncé aux promoteurs du projet qu'elle s'opposait à toute présence de la zone centrale ou de la zone de transition sur son territoire. Cette position amputerait le projet de parc de 118 ha, soit un quart de sa surface.

---

**Edito: Les bois du Jorat sont-ils trop plats?**

---

«Nous refusons de mettre en réserve des parcelles forestières exploitables à 100%, de surcroît dans d'excellentes conditions, explique le député syndic Jean-François Thuillard. Mais ce n'est que la position de l'Exécutif. Nous avons toujours dit que nous souhaitons que le projet aille jusqu'au bout et que notre Conseil communal puisse se prononcer. Donc si les promoteurs du parc nous le demandent, nous soumettrons le projet à notre Conseil communal.»

---

Par Sylvain Muller 10.09.2018



## LA NOUVELLE JAZZ

Avec 130 CH et un espace inégalé. Réservez un essai sur route!

Publicité

## Articles en relation

### Les bois du Jorat sont-ils trop plats?

**Editorial Plus...**

Par Sylvain Muller 10.09.2018

### Double soutien politique pour le Parc du Jorat

**Mézières** Jacqueline de Quattro et Natacha Litzistorf ont apporté samedi un appui personnel à l'association chargée de mener le projet. **Plus...**

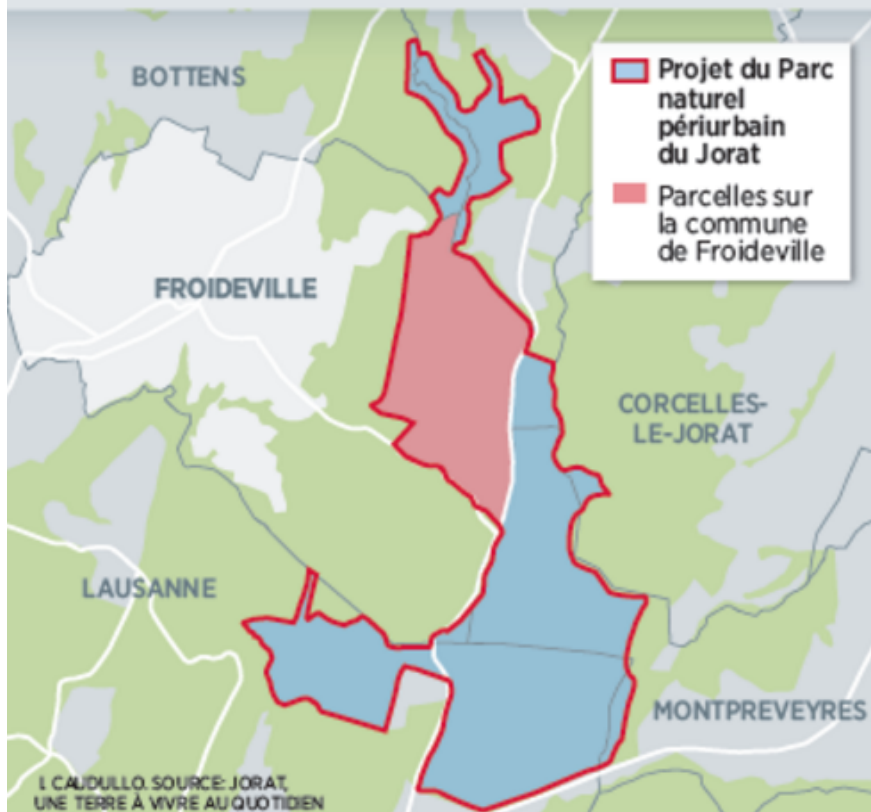
Par Sylvain Muller 24.06.2018

### Nouvelle association de soutien au Parc du Jorat

**Nature** Jor'à toi veut soutenir le projet tout en restant indépendante par rapport aux promoteurs **Plus...**

Par Sylvain Muller 06.06.2018

## Froideville s'oppose au projet de parc naturel



[Cliquez pour agrandir](#)

Ce ne sera vraisemblablement pas nécessaire. Dans un courrier envoyé ce week-end aux communes membres de l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien (Jutavaq), la présidente de cette dernière, la préfète Anne Marion Freiss, informe que le changement de cap de la Municipalité de Froideville va entraîner une relocalisation du projet de parc.

«Comme nous l'avons souvent répété et contrairement à ce que certains opposants affirment, nous sommes toujours en phase de conception, explique Anne Marion Freiss. Nous allons donc nous mettre à la recherche de nouvelles surfaces forestières disponibles, puis repositionner le périmètre.» La Commune de Poliez-Pittet s'est, par exemple, annoncée prête à mettre des surfaces à disposition et Lausanne disposerait de réserves supplémentaires.

### Canton exclu du projet

Mais ces deux nouveaux facteurs – position de la Municipalité de Froideville et déplacement du périmètre – ont une conséquence importante: ils excluent la majorité des forêts du Canton du projet! Sur les fameux 118 ha du territoire de Froideville, 96 ha appartiennent au Canton. Une surface qui constitue les deux tiers de ce que Vaud projetait d'intégrer au parc.

Mais la conseillère d'État Jacqueline de Quattro – qui s'était déclarée favorable au projet à titre personnel – ne peut que prendre acte de la décision de l'Exécutif de Froideville. Elle avoue toutefois la regretter, «d'autant plus que la Municipalité s'était engagée il y a trois ans, avec douze autres communes, pour mener à bien ce projet. Et qu'elle compte plusieurs propriétaires forestiers favorables au parc, dont l'État de Vaud.»

La cheffe du Département du territoire et de l'environnement rappelle au passage que le projet ne vise pas à augmenter les surfaces forestières destinées à la biodiversité, mais à les regrouper en un endroit optimal dans le cadre de la politique des parcs voulue par le Conseil d'État et le Grand Conseil.

### Retouches demandées

Parmi les quatre autres Municipalités de communes concernées territorialement par le périmètre central du premier projet, celles de Lausanne et de Jorat-Menthue se sont dites prêtes à aller de l'avant. Enfin, les Exécutifs de Corcelles-le-Jorat et de Montpreveyres ont exprimé quelques réserves et demandé des adaptations. Les meneurs du projet de Parc du Jorat vont donc devoir se remettre au travail pour établir une deuxième proposition de périmètre. Une seconde mouture qu'ils espèrent pouvoir présenter aux membres de l'Association Jutavaq lors de l'assemblée générale de décembre prochain. (24 heures)

Créé: 10.09.2018, 21h37

### Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non